



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

L'emblème de l'Association des Scouts du Canada

CAHIER DE NORMES

Adopté par le conseil national le 18 avril 1999

- [1. APERÇU HISTORIQUE](#)
- [2. LES ÉLÉMENTS DE L'EMBLÈME](#)
- [3. LES COULEURS](#)
- [4. LES NORMES D'UTILISATION](#)
- [5. LOGOS À TÉLÉCHARGER](#)

1. APERÇU HISTORIQUE

En 1936, la Fédération des Scouts catholiques de la Province de Québec adopta comme emblème une croix de Jérusalem chargée d'une feuille d'érable. Cet emblème était inspiré de celui des Scouts de France, soit une croix de Jérusalem chargée d'une fleur de lys. L'emblème des Scouts de France figurait alors sur deux insignes:

- l'insigne tissé, soit la croix de Jérusalem rouge, chargée de la fleur de lys blanche, sur fond de la même couleur que le vêtement;
- l'insigne civil, soit la croix de Jérusalem chargée de la fleur de lys, patinée vieil argent, inscrite dans l'écu ajouré du Scoutisme français.

Au Québec, on précisa que l'insigne porté sur le chapeau était la croix de Jérusalem en émail rouge, chargée de la feuille d'érable, et que l'insigne civil était composé de la Croix de Jérusalem chargée d'une feuille d'érable.

En 1954, la Fédération décrivit son emblème en détail dans le Cérémonial. L'emblème y apparaissait pour la première fois avec le listel "Sois prêt". En héraldique, un listel est un ornement extérieur à l'écu, qui porte la devise.

En 1961, l'Association des Scouts du Canada naissante adopta comme insigne officiel la croix de Jérusalem, chargée d'une feuille d'érable et d'une fleur de lys (résolution du comité exécutif du 22-23 septembre 1961). La première constitution de l'Association (1964) ne fait mention ni d'un emblème ni d'un insigne. En 1968, les diocèses constituant l'Association adoptèrent des règlements généraux, incluant un sceau officiel illustré. Cette illustration montre l'emblème de l'Association tel qu'il devait être durant les 30 années suivantes, c'est-à-dire l'insigne adopté en 1961 auquel on a ajouté l'écu, vraisemblablement emprunté à l'insigne civil des Scouts de France, et le listel "Sois prêt".

En 1997, l'Association entreprit de moderniser son image corporative. On constatait alors que l'emblème était mal protégé sur le plan légal, que sa représentation allait à l'encontre de certains usages en héraldique, qu'il était reproduit diversement sur plusieurs supports sans référence à un standard et qu'il n'y avait pas de couleurs officielles.

Le conseil national de l'Association a adopté le design actuel le 20 février 1999. Le dessin original, à la gouache, est l'œuvre de Robert Létourneau, de Winnipeg, un dessinateur spécialisé en héraldique. Il est conservé dans les archives essentielles de l'Association.

2. LES ÉLÉMENTS DE L'EMBLÈME

L'emblème de l'Association des Scouts du Canada représente un écu orné de la croix scoute, de son vrai nom croix potencée ou croix de Jérusalem. Au centre de la croix se trouve une feuille d'érable, et, à l'intérieur de celle-ci, une fleur de lys. L'ensemble s'inscrit dans un écu, sous lequel apparaît le listel portant la devise du scoutisme "Sois prêt".



La croix scoute

La croix scoute rappelle le lien étroit qui unit l'Association des Scouts du Canada à l'Église catholique romaine. C'est à l'initiative de la section française de la Conférence catholique canadienne (aujourd'hui appelée Conférence des évêques catholiques du Canada) que l'Association des Scouts du Canada a été fondée en 1961. La Charte de l'Association, adoptée par le Parlement canadien en 1969, mentionne d'ailleurs explicitement le lien de l'Association avec l'Église catholique romaine (article 4).

Ce sont les Scouts de France qui ont introduit la croix de Jérusalem comme symbole du scoutisme catholique au début des années 20. Cette croix évoquait notamment la chevalerie et l'époque des Croisades. La croix de Jérusalem est ainsi devenue la croix scoute; on la retrouve comme élément majeur de l'emblème d'une dizaine d'associations scoutistes nationales catholiques.

La croix est par ailleurs un symbole universel qui remonte à l'Antiquité. Ses quatre branches symbolisent notamment les quatre éléments fondamentaux (terre, eau, feu, air), les quatre saisons et les quatre points cardinaux; la croix est d'ailleurs la base de tous les symboles d'orientation.

La feuille d'érable

La feuille d'érable est l'un des emblèmes du Canada, et sans doute le plus important puisqu'elle apparaît, seule, au centre du drapeau canadien. En 1834, la Société Saint-Jean-Baptiste adoptait la feuille d'érable pour emblème. En 1848, une publication littéraire de Toronto, *The Maple Leaf*, présentait la feuille d'érable comme l'emblème choisi pour le Canada. Au cours de la Première Guerre mondiale, la feuille d'érable fut incorporée à l'insigne du corps expéditionnaire canadien.

Les armoiries royales du Canada comportent depuis 1921 trois feuilles d'érable comme emblème canadien distinctif. En 1957, ces trois feuilles d'érable furent changées du vert au rouge, couleur officielle du Canada. Et, en 1965, le gouvernement du Canada adopta l'unifolié (une feuille d'érable rouge) comme drapeau national.

La fleur de lys

La fleur de lys est un élément majeur de l'emblème du scoutisme mondial. Baden-Powell lui-même, le fondateur du scoutisme, a choisi ce symbole, qui se trouvait autrefois sur les cartes géographiques pour indiquer le nord.

La fleur de lys rappelle aux scouts qu'ils doivent être aussi fiables et sûrs que la boussole, respectant les idéaux du scoutisme et montrant la voie aux autres. Les pointes de la fleur de lys évoquent le triple devoir des scouts et les trois points de la Promesse scoute.

L'écu

L'écu est, en héraldique, un champ en forme de bouclier où sont représentées les pièces des armoiries. C'est, dans l'emblème de l'Association des Scouts du Canada, le support des autres éléments. Le bouclier est d'ailleurs un symbole unificateur, qui représente l'univers. On peut y voir, dans l'emblème de l'Association des Scouts du Canada, un symbole d'unité du scoutisme francophone au Canada.

Le listel

Sous l'écu apparaît la devise du scoutisme "Sois prêt". Il s'agit d'une traduction de "Be Prepared", devise choisie par Baden-Powell qui porte les mêmes initiales que son nom (B.P.). On y verra l'expression du caractère francophone de l'Association des Scouts du Canada.

3. LES COULEURS

L'or (couleur de la Croix)

Référence: Pantone 130 C

L'or est l'une des deux couleurs officielles du foulard de l'Association des Scouts du Canada, adopté en 1966. C'est un symbole universel de perfection, de lumière et de connaissance.

Le rouge (couleur de la feuille d'érable)

Référence: Pantone 186 C

La feuille d'érable emblème du Canada est rouge. Le rouge est un symbole fondamental de vie et de force. On peut l'associer au feu, non pas le feu destructeur, mais celui qui réchauffe et reconforte, qui unit aussi.

Le bleu (couleur de l'écu)

Référence: Pantone Bleu Reflex C

Le bleu est la couleur dominante du foulard de l'Association des Scouts du Canada, adopté en 1966. Il reflète un climat de sérénité et de paix. C'est aussi, dans la tradition catholique, la couleur de la Vierge Marie, avec le blanc; ces deux couleurs expriment le détachement des valeurs matérielles et l'envoi de l'âme libérée vers Dieu.

Le blanc (couleur de la fleur de lys et du listel)

Le blanc est un symbole universel de pureté. C'est aussi une couleur de passage et de support, qui évoque, dans le scoutisme, la progression des jeunes et le soutien que les adultes leur assurent.

Le noir (couleur de l'inscription Sois prêt)

Sois prêt est en noir pour obtenir un maximum de contraste avec le blanc. La devise du scoutisme se détache ainsi beaucoup mieux.

4. LES NORMES D'UTILISATION

- L'emblème de l'Association des Scouts du Canada est sa propriété exclusive. Il est enregistré au Bureau des marques de commerce du Canada, qui fait partie de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC).
- Les membres de l'Association des Scouts du Canada et les corporations qui les regroupent (groupes, districts et fédérations) peuvent le reproduire sans autorisation à des fins de promotion du scoutisme ou d'indication de l'appartenance à l'Association des Scouts du Canada.
- Les membres qui désirent reproduire l'emblème sur un insigne, une bannière ou un drapeau doivent demander l'autorisation à l'Association.
- L'emblème peut être reproduit tel quel, agrandi ou rapetissé pourvu qu'on en conserve les proportions. Il peut être reproduit dans ses couleurs officielles, ou encore, au trait, en une seule couleur.
- L'emblème ne peut être reproduit que dans son intégralité. On ne peut le reproduire en partie (par exemple, uniquement la croix ou encore l'ensemble sans le listel) pour indiquer l'appartenance à l'Association des Scouts du Canada.
- Qu'il soit membre de l'Association des Scouts du Canada ou non, nul ne peut reproduire l'emblème en vue de vendre un objet ou un article. L'utilisation de l'emblème de l'Association des Scouts du Canada aux fins d'encaisser un profit est strictement interdite. L'utilisation de l'emblème de l'Association des Scouts du Canada en association avec un produit commercial ou une société commerciale est strictement interdite.
- La signature accompagnée de l'emblème ne peut être reproduite.
- Les membres de l'Association qui utilisent l'emblème peuvent indiquer qu'ils sont membres de l'Association, même si la signature officielle est réservée à l'Association au niveau national.

LOGOS À TÉLÉCHARGER

Les logos suivants sont en format EPS.



Ces logos sont téléchargeable sur www.scoutsducanada.ca à la rubrique « communication » section « emblème ».



Adopté par le Conseil national 18 avril 1999 (résolution 1999-1121)